

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

N° 3045

AMENDEMENTprésenté par
M. Juvin

ARTICLE 12 OCTIES

Substituer à l'alinéa 38 les trois alinéas suivants :

« c) Le quatrième alinéa est ainsi modifié :

« – à la première phrase, l'année : « 2025 » est remplacée par l'année : « 2027 » ;

« – à la seconde phrase, l'année : « 2025 » est remplacée par l'année : « 2027 ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.